# Office de la langue française

**Rapport annuel 1984-1985**

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
l'Office de la langue française

Cette édition a été produite par
la Direction générale
des publications gouvernementales

Dépôt légal — 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-09410-0
ISSN: 0707-1795

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11, a. 119), je suis heureux de vous transmettre le rapport annuel 1984-1985 de l'Office de la langue française.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Office et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française,

Élie Fallu

Québec, octobre 1985

Monsieur Élie Fallu
Ministre responsable de l'application de
la Charte de la langue française
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 119 de la Charte de la langue française, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'Office de la langue française au 31 mars 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président,

Claude Aubin

Montréal, octobre 1985

## Composition de l'Office

### Membres du Conseil

Monsieur Claude Aubin, président

Mesdames Rita Bédard
Gisèle Tremblay

Messieurs Fernand Daoust
Joseph Makdessi

Note: Par décret du 6 mars 1985, M^me^ Paule Proulx a été nommée en remplacement de M^me^ Rita Bédard

## Table des matières


**Rôle, champs d'action et mandats** 9

**Structure et programmes d'action** 11

Direction des programmes de francisation 11

— Francisation des grandes entreprises 11

— Francisation des petites et moyennes entreprises 12

— Certification des organismes de l'Administration et information auprès des organismes créés après l'entrée en vigueur de la Charte 12

— Liaisons avec les organismes de l'Administration 13

— Relations avec les ordres professionnels et évaluation des divers groupes d'usagers 13

— Promotion de la Charte de la langue française 13

Direction de la terminologie 13

— Travaux terminologiques 14

— Réseau d'assistance linguistique 15

— Assistance terminologique pour la mise en oeuvre des programmes de francisation de la grande entreprise 16

Direction de la Banque de terminologie du Québec 16

— Constitution des fichiers terminologiques 16

— Constitution et diffusion des fichiers documentaires 16

— Épuration et diffusion des fichiers terminologiques 17

— Optimisation du système B.T.Q. 17

— Diffusion de la terminologie en accès direct 18

— Diffusion de la terminologie et de références documentaires en différé 22

Direction des services à la clientèle 22

— Information 22

— Publications 24

— Diffusion 25

— Animation 25

— Coopération internationale 26

Direction de la recherche et du secrétariat 27

— Études et recherches 27

— Subventions en matière de recherche linguistique et de terminologie 28

— Secrétariat 28

— Service juridique 29

— Réseau des bibliothèques et service au public 29

Direction du personnel 29

Direction de l'administration 30

**Annexe A** 33

**État du budget et des dépenses de l'exercice 1984-1985** 33

**Annexe B** 35

**Effectifs par catégories d'employés au 31 mars 1985** 35

**Annexe C** 37

**Liste des publications** 37

**Annexe D** 40

**Liste des bureaux de l'Office de la langue française** 40

**Organigramme administratif** 20

# L'Office de la langue française

## Rôle, champs d'action et mandats

L'Office de la langue française a été créé en 1977 par la Charte de la langue française pour définir et conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie et pour veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires, tant dans l'Administration que dans les entreprises.

L'Office est le maître d'oeuvre de l'application de la Charte. Il a d'abord un rôle général de gestion de la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie. L'Administration et les entreprises constituent toutefois son champ d'action prioritaire en matière d'implantation du français, quoique d'autres dispositions étendent à l'ensemble de la société ses possibilités d'intervention.

À ce double titre, le législateur impose à l'Office d'établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la Charte et de préparer en conséquence les règlements de sa compétence.

### Le mandat de gestion de la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie

En tant que responsable de cette politique québécoise, l'Office doit normaliser et diffuser les termes et expressions qu'il approuve et peut instituer des commissions de terminologie.

### Le mandat d'implantation du français

En tant que responsable de l'implantation du français, l'Office doit aider à définir et à élaborer les programmes de francisation dans les organismes de l'Administration et les entreprises et en suivre l'exécution. Il peut assister les associations et les personnes en matière de correction et d'enrichissement de la langue.

Rôles réglementaires qui concernent:

- les examens de français que doivent passer certains candidats et certaines candidates à un ordre professionnel;
- l'étiquetage, les jouets et jeux, l'affichage, la publicité commerciale et les raisons sociales;
- la francisation des entreprises;
- la reconnaissance des sièges sociaux et des centres de recherche susceptibles de faire l'objet d'une entente particulière;
- l'approbation des critères et modalités de vérification de la langue officielle pour les nominations, les mutations ou les promotions à une fonction dans l'Administration ainsi que les mesures que doivent adopter certains organismes de l'Administration pour assurer la disponibilité de leurs services en français;
- les autorisations de renouvellement par les ordres professionnels de permis temporaires et de délivrance de permis restrictifs;
- les litiges concernant l'existence de la connaissance d'une autre langue que la langue officielle pour accéder à un emploi ou à un poste.

Outre l'établissement des droits linguistiques fondamentaux, il convient de rappeler que, dans le souci de maintenir un esprit de justice et d'ouverture à l'égard de la communauté québécoise d'expression anglaise et des autres communautés culturelles, la Charte nuance le mandat de l'Office en matière d'implantation du français. De plus, l'Assemblée nationale reconnaît aux Amérindiens et aux Inuit du Québec, descendants des premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et leur culture d'origine.

### Mandat particulier de l'Office

Le mandat de l'Office est précis: l'Office de la langue française est le maître d'oeuvre de l'application de la Charte, sauf en ce qui a trait à la langue d'enseignement. Son champ d'action est d'une grande ampleur puisqu'il couvre tout le domaine de l'aménagement linguistique et terminologique du Québec, tant du point de vue de l'implantation de la langue que du point de vue de sa correction et de son enrichissement.

Par ailleurs, la Charte consacre l'existence de plusieurs organismes qui relèvent du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française: la Commission de toponymie qui est rattachée administrativement à l'Office, la Commission d'appel de francisation des entreprises, la Commission de protection de la langue française, le Conseil de la langue française.

## Structure et programmes d'action

### Direction des programmes de francisation

La Direction des programmes de francisation a pour mandat d'assurer l'implantation du français dans les entreprises employant 50 personnes ou plus, ainsi que dans les organismes de l'Administration. Elle est responsable de l'administration des examens de français auxquels sont soumis certains candidats et certaines candidates aux ordres professionnels et de l'analyse des critères et modalités de vérification de la connaissance du français nécessaire pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration. Elle doit aussi recommander l'approbation des mesures que doivent adopter, pour assurer la disponibilité de leurs services en français, les organismes reconnus en vertu du paragraphe f de l'article 113 comme dispensant leurs services à une population majoritairement d'une langue autre que française.

La Direction des programmes de francisation est composée de trois services: le Service des programmes de francisation de la grande entreprise, le Service des programmes de francisation de la petite et moyenne entreprise et le Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels.

Afin de s'acquitter de son mandat, la Direction s'est dotée de six programmes d'activités dont les détails sont passés en revue dans ce qui suit. Au cours de l'exercice 1984-1985, les activités de la Direction ont nécessité 80 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 2 716 049 $. Pour l'exercice, ses dépenses de fonctionnement ont été de 86 489 $.

#### *Francisation des grandes entreprises*

Toute entreprise qui emploie 100 personnes ou plus au Québec doit posséder un certificat de francisation délivré par l'Office. Ce certificat atteste que l'entreprise exécute un programme de francisation approuvé ou que la langue française y possède le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer. Ces entreprises doivent instituer un comité de francisation qui a la charge d'élaborer un programme de francisation, d'en surveiller l'exécution et de veiller à ce que le français conserve le statut que le programme de francisation a pour objet d'assurer.

Le rôle du service responsable de ce programme d'activités est d'aider ces entreprises à généraliser chez elles l'usage du français et d'assurer la bonne marche du processus de certification qui comprend l'inscription des entreprises, l'obtention des formulaires de renseignements généraux, l'analyse de la situation linguistique, l'élaboration des programmes de francisation par les entreprises, la négociation des mesures suggérées dans le programme et, s'il y a lieu, l'examen des demandes d'ententes particulières qui permettent l'utilisation d'une autre langue que le français comme langue de travail par certains sièges sociaux et certains centres de recherche établis au Québec par des entreprises dont l'activité s'étend hors du Québec.

Les conseillers et conseillères en francisation, chargés d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des programmes de francisation et des autres ententes conclues entre l'Office et les entreprises, doivent également, dès le début du processus de francisation, aviser les entreprises des obligations que leur imposent explicitement certaines dispositions exécutoires de la Charte.

Au cours de l'exercice, l'Office a délivré 20 attestations d'inscription, approuvé 12 analyses linguistiques, 20 programmes de francisation, 10 ententes particulières et délivré 93 certificats attestant que le français a atteint dans l'entreprise un niveau d'utilisation généralisé. Au cours de la même période, on a étudié 1303 rapports semestriels d'étape et fait en entreprise 1583 visites pour assurer le suivi des programmes. Par ailleurs, 18 demandes d'exemption temporaire relatives à des dispositions exécutoires de la Charte ont été analysées et présentées pour approbation. Enfin, on a accordé à 14 entreprises une prolongation du calendrier de réalisation de leur programme de francisation pour leur permettre de parachever la mise en oeuvre de ce programme.

| | Entreprises |
|---|---|
| Nombre de certificats permanents attestant que le français possède le statut recherché par le programme de francisation | 579 |
| Nombre de programmes en voie de réalisation | 900 |
| Nombre de programmes en négociation | 42 |
| Nombre d'entreprises au début de l'exercice | 1521 |
| Programmes à entreprendre | 317 |
| **Nombre total d'entreprises** | **1838** |

Au 31 mars 1985, 579 grandes entreprises, soit 38,1 % des entreprises inscrites, avaient obtenu un certificat de francisation attestant que le français y avait atteint un niveau généralisé d'utilisation.

À la même date, 900 autres entreprises exécutaient un programme de francisation approuvé par l'Office. Il restait alors 42 dossiers en phase de négociation avec les entreprises. Il est toutefois utile de remarquer que de nouveaux dossiers s'ajoutent à mesure que des entreprises franchissent le cap des 100 employés puisqu'elles doivent alors entreprendre un processus de francisation qui suppose la participation d'un comité de francisation.

### *Francisation des petites et moyennes entreprises*

Le programme d'activités relatif à la francisation des entreprises de 50 à 99 employés a des objectifs similaires au précédent, mais les modalités de négociation entre l'Office et les entreprises sont quelque peu différentes. Ces entreprises ne sont pas tenues de mettre sur pied un comité de francisation, préparent elles-mêmes l'étude de leur situation linguistique, établissent avec l'aide des conseillers et conseillères en francisation leur programme de francisation et en assument l'exécution.

Au cours de l'exercice, l'Office a inscrit 108 nouvelles entreprises, approuvé 28 nouveaux programmes de francisation et délivré 350 certificats attestant que le français a atteint dans l'entreprise un niveau d'utilisation généralisé. Au cours de la même période, il a fait 675 interventions destinées à suivre l'exécution des programmes et accordé une prolongation de la durée du programme dans 280 cas, compte tenu du contexte économique, la crise ayant durement frappé les entreprises de cette catégorie.

| | **Entreprises** |
|---|---|
| Nombre de certificats permanents attestant que le français possède le statut recherché par le programme de francisation | 1106 |
| Nombre de programmes en voie de réalisation | 812 |
| Nombre de programmes en négociation | 114 |
| Nombre total d'entreprises au début de l'exercice | 2032 |
| Programmes à entreprendre | 500 |
| **Nombre total d'entreprises** | **2532** |

Au 31 mars 1985, 1106 des petites et moyennes entreprises, soit 54,4 %, avaient obtenu un certificat de francisation final attestant que le français y avait atteint un niveau d'utilisation généralisé. À la même date, 812 entreprises de cette même catégorie exécutaient un programme de francisation approuvé par l'Office. Il restait alors 114 dossiers en cours de négociation. Il faut toutefois remarquer que des dossiers s'ajoutent lorsque des entreprises atteignent le nombre de 50 employés.

### *Certification des organismes de l'Administration et information auprès des organismes créés après l'entrée en vigueur de la Charte*

Ce programme a pour objectif de favoriser l'usage du français dans toutes les activités de l'Administration. Il vise à terminer, conformément à la loi, la certification des 195 organismes dont le programme de francisation n'est pas encore totalement exécuté ou est en voie de négociation; ce programme d'activités a également pour but d'informer les organismes créés après le 26 août 1977 des dispositions des articles 14 à 29 relatifs à la langue de l'Administration; outre des organismes gouvernementaux, municipaux, scolaires et des organismes sociaux et de santé, cette catégorie comprend aussi des ministères, ce qui en porte le total à 275 en début d'exercice.

L'objectif de certification des organismes qui n'ont pas encore reçu leur certificat de conformité n'a cependant pas été atteint, compte tenu de l'inscription supplémentaire de 581 nouvelles entités administratives, conséquence de la mise en vigueur de la loi 57 (L.Q. 1983, c. 56) en février 1984 et compte tenu aussi des nouvelles exigences juridiques et administratives quant à la disponibilité des services au public en français de la part des organismes reconnus en vertu du paragraphe f de l'article 113 comme desservant des personnes qui sont en majorité d'une langue autre que française.

Ces organismes sont tenus, en vertu de l'article 23, d'élaborer les mesures nécessaires pour que leurs services soient également disponibles en français. Ces mesures, ainsi que les critères et modalités de vérification qui s'y rapportent, doivent être soumises à l'Office de la langue française pour approbation. Pour aider ces organismes à se conformer à cette exigence, l'Office a mis au point des instruments qui serviront à recueillir les données relatives à la disponibilité des services offerts au public en français; ces instruments sont prêts pour diffusion aux organismes visés.

| | Organismes de l'Administration |
|---|---|
| Nombre de certificats de conformité attestant que le français possède le statut recherché | 3220 |
| Nombre de programmes en voie de réalisation | 149 |
| Nombre de programmes en négociation | 46 |
| Nombre d'organismes au début de l'exercice | 3415 |
| Programmes à entreprendre (L.Q. 1983, c. 56) | 564 |
| **Nombre total d'organismes** | **3979** |

Enfin, deux personnes de l'Office ont effectué une mission de francisation sur les inventaires des grands organismes publics et elles ont rédigé un rapport sur la question.

### *Liaisons avec les organismes de l'Administration*

Ce programme vise à rendre l'assistance technique de l'Office accessible aux organismes les plus susceptibles d'en avoir besoin. L'un des moyens d'action retenus est l'organisation de séances de perfectionnement sur le français au bureau.

Ce programme a également pour objectif d'organiser des interventions exploratoires dans quelques secteurs-cibles afin de repérer les zones plus spécialement menacées par l'anglicisation et de prévoir les mesures correctives appropriées. Trois secteurs ont été retenus: les laboratoires médicaux, les laboratoires scolaires et les inventaires des grands organismes publics.

Dans l'ensemble, les activités prévues ont été faites. Quinze séances de perfectionnement sur le français au bureau ont été organisées. Deux laboratoires médicaux ont été choisis comme expériences-pilotes et l'implantation de la terminologie dans les domaines de la radiologie et de l'inhalothérapie y est en cours. En ce qui concerne les inventaires des grands organismes publics, la révision terminologique d'une partie de l'inventaire de Ville de Laval a été effectuée par le Service de la diffusion par terminal de la Direction de la Banque de terminologie.

### *Relations avec les ordres professionnels et évaluation des divers groupes d'usagers*

Ce programme a pour objectif de vérifier la connaissance du français des candidats et candidates qui veulent obtenir un permis d'un ordre professionnel et des autres groupes assujettis à la Charte. Il doit aussi assurer la promotion du français auprès des corporations professionnelles et de leurs membres.

En vertu de l'article 35 de la Charte de la langue française, l'Office a la responsabilité d'évaluer, par des examens qu'il fait passer, la connaissance qu'ont du français les candidats et candidates aux ordres professionnels qui ne peuvent démontrer autrement cette connaissance. Au cours de l'exercice, l'Office a fait passer ces examens à 1319 personnes aspirant à devenir membres d'une corporation professionnelle. De plus, l'Office a évalué la connaissance du français de 53 candidats et candidates soumis à l'article 20 qui stipule que « Pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration, il faut avoir de la langue officielle une connaissance appropriée à cette fonction. »

Par ailleurs, à la suite de l'organisation d'un service d'évaluation de la connaissance du français langue seconde, destiné aux employés des entreprises en phase d'exécution d'un programme de francisation, 139 personnes se sont soumises à des examens de classement. Pour une plus grande efficacité, il a été décidé que, dorénavant, les conseillers et conseillères en francisation seront sensibilisés à l'existence d'un tel service d'aide à l'entreprise et pourront donc en assurer la promotion.

### *Promotion de la Charte de la langue française*

Ce programme a pour but de promouvoir la connaissance de la Charte de la langue française en faisant ressortir les avantages de l'utilisation du français comme langue de travail, et ce auprès des associations patronales du Québec, des chambres de commerce, des représentants consulaires, des éditeurs de revues techniques sectorielles ainsi qu'auprès de certains organismes gouvernementaux qui font la promotion de l'implantation de nouvelles entreprises venant de l'étranger.

Au cours de l'exercice, 172 visites et conférences ont été faites dans le cadre de ce programme.

## Direction de la terminologie

Cette direction a pour rôle d'apporter un soutien linguistique et terminologique à la francisation conformément au mandat conféré à l'Office par la Charte.

Elle est chargée de la recherche terminologique et des consultations en matière terminologique et linguistique. Elle donne également des conseils en matière d'implantation terminologique aux entreprises et aux organismes de l'Administration.

La Direction de la terminologie est composée de trois services: le Service des travaux terminologiques, le Service des consultations terminologiques et le Service des linguistes-conseils.

Pour remplir sa mission, la Direction de la terminologie a mis sur pied trois programmes d'activités qui ont nécessité 51 années-personnes au cours de l'exercice 1984-1985; sa masse salariale a été de 1 622 685 $ et son budget de fonctionnement, de 77 872 $.

### *Travaux terminologiques*

Le programme des travaux terminologiques a pour objectif d'assurer le support nécessaire à l'implantation d'une terminologie française appropriée chez les divers groupes visés par la Charte, c'est-à-dire les entreprises, l'Administration et le grand public, et de contribuer à la correction et à l'enrichissement du français écrit et parlé au Québec.

Ce programme consiste essentiellement en la mise au point d'instruments de diffusion et d'implantation de la terminologie française. Ces instruments sont surtout des lexiques, des vocabulaires ou d'autres produits similaires faits en fonction des besoins des groupes-cibles.

Au cours de l'exercice, les travaux ont été orientés vers les domaines des technologies de pointe où la terminologie française est lacunaire.

Le programme vise aussi à mettre en place et à animer un réseau de normalisation terminologique dans l'Administration dont l'impact en matière linguistique et terminologique a des retombées sur l'ensemble des usagers de l'O.L.F.

Au cours de l'exercice, trois organes principaux de production et de diffusion ont poursuivi leurs activités:

#### Réseau de néologie

Le réseau international de néologie scientifique et technique, créé et animé par l'Office et qui comporte maintenant un module québécois, un module français et un module canadien, poursuit ses recherches sur le vocabulaire des techniques de pointe afin de faire connaître la terminologie relative aux réalités nouvelles. Le résultat de ces recherches est publié dans la collection *Néologie en marche* (42 cahiers à ce jour).

Au cours de l'exercice, on a publié deux cahiers portant sur l'électronique, les biotechnologies et la biomasse forestière et deux cahiers portant sur l'interprétation du patrimoine sont en cours d'impression.

#### Terminogramme

La diffusion des travaux de terminologie et de linguistique est assurée par la publication de la revue *Terminogramme* qui paraît tous les deux mois, ce qui veut dire que six numéros ont été publiés au cours de l'exercice.

#### Comités de terminologie

Le travail de ces comités consiste à coordonner des projets terminologiques conduisant à la production de lexiques, de vocabulaires ou d'outils d'implantation terminologique. Quinze domaines ont été abordés au cours de l'année, dont neuf ont donné lieu à des publications.

| Projets terminés |
|---|
| Manutention |
| Traitement de textes I |
| Tabac |
| Tricot chaîne |
| Matériel routier I |
| Détention — probation |
| Industrie laitière |
| Produits de la pêche |
| Sécurité industrielle |

| Projets en cours |
|---|
| Matériel routier II |
| Traitement de textes II |
| Imprimerie — édition |
| Micro-ordinateur |
| Robinetterie industrielle |
| Tuyauterie |

#### Commission de terminologie de l'Office (C.T.O.L.F.) et commissions ministérielles de terminologie

La Commission de terminologie de l'Office a pour rôle de soumettre à ce dernier des avis de normalisation ou de recommandation linguistiques et les énoncés de politiques qui décrivent les choix linguistiques de l'Office. Elle joue aussi un rôle de coordination auprès des commissions ministérielles de terminologie. Au cours de l'exercice, la Commission a tenu neuf séances et a émis 138 projets d'avis de recommandation ou de normalisation terminologiques qui ont été soumis aux membres de l'Office puis publiés à la Gazette officielle. Actuellement, cinq énoncés de politiques sont en cours d'élaboration et portent sur:

— les québécismes,

— la qualité de la langue,

— les critères de recevabilité et de traitement des demandes d'avis de la C.T.O.L.F.,

— la créativité lexicale,

— les principes directeurs de la normalisation.

Durant l'année, les activités des commissions ministérielles de terminologie ont porté sur la coordination et le suivi des commissions de terminologie de l'éducation, de la géographie et de la justice. Par ailleurs, des activités de développement ont été poursuivies pour la création de commissions de terminologie dans les domaines de l'alimentation, des affaires sociales, de la sécurité du revenu et de l'environnement.

### *Réseau d'assistance linguistique*

Ce programme vise à aider les usagers de l'Office en matière de langue française, en vue de soutenir les activités de francisation de la langue du travail, du commerce et des affaires et ainsi d'assurer une francisation durable et de qualité. Au cours de l'année, plusieurs activités ont été poursuivies afin de concourir à l'atteinte des objectifs de ce programme.

L'Office offre une assistance linguistique ponctuelle par téléphone aux groupes visés par la Charte et à la population en général. Cette tâche est assurée à Québec et à Montréal par le Service des consultations et, dans les régions, par les bureaux d'animation. Les spécialistes en linguistique et en terminologie qui assurent ces services disposent, pour la plupart, de terminaux directement reliés à la Banque de terminologie du Québec.

Les 72 787 consultations données au cours de l'exercice représentent une augmentation de 11 613 par rapport à l'exercice précédent, ce qui marque une nette progression. La répartition géographique des consultations en 1984-1985 s'établit comme suit: 26 402 à Montréal, 19 628 à Québec et 26 757 dans les régions. Depuis avril 1978, 408 504 consultations terminologiques et linguistiques ont été données par l'Office.

Les usagers du réseau d'assistance linguistique appartiennent majoritairement au groupe de l'entreprise (48 %); viennent ensuite le secteur parapublic (15,4 %) et le gouvernement du Québec (14 %). La répartition des consultations varie selon les régions mais l'entreprise demeure le secteur desservi en priorité.

Les questions d'ordre terminologique sont de loin les plus nombreuses puisqu'elles représentent 47,6 % des consultations, les questions de grammaire en représentant 18,6 % et les autres questions (phraséologie, typographie, orthographe, etc.), 33,8 %.

Du point de vue de la profession des usagers, le personnel de secrétariat constitue le premier utilisateur des consultations (35,8 %); il est suivi des traducteurs (11,1 %) et du personnel de direction (9,4 %).

Le Service des consultations téléphoniques, le plus achalandé de l'Office, répond de toute évidence à un besoin des usagers. Il assure une diffusion accrue de la francisation à travers tout le territoire québécois et contribue à l'utilisation d'une terminologie et d'une langue de qualité.

Afin de mieux satisfaire aux demandes d'aide linguistique de certains groupes, ce service prépare des carnets de vulgarisation traitant des problèmes linguistiques les plus fréquents et donne des séances de perfectionnement en français.

La publication des carnets de vulgarisation a pour but d'intervenir auprès de certains groupes-cibles et de permettre ainsi la diminution du nombre d'appels portant sur des questions répétitives. Deux carnets ont été publiés au cours de l'année.

D'abord offertes au personnel de secrétariat de l'Administration, les séances de perfectionnement en français sont données, depuis la deuxième moitié de l'exercice, essentiellement au personnel de secrétariat de l'entreprise privée, auquel se joignent, à l'occasion, de futurs formateurs et formatrices, c'est-à-dire des personnes de l'entreprise susceptibles de redonner elles-mêmes ce genre de séance dans leur propre société.

Au cours de l'exercice, les 46 séances de perfectionnement de groupe, dont 17 ont été tenues à Montréal et 29 à Québec, se sont adressées principalement aux entreprises et à l'Administration. Une assistance personnalisée a été offerte aux journalistes et aux réviseurs de l'Administration.

C'est aussi en fonction des objectifs du programme d'assistance linguistique que l'Office tient une chronique linguistique hebdomadaire sur les ondes de Radio-Canada dans le cadre de l'émission « Il fait toujours beau quelque part ». Cette chronique aborde les différents aspects de la langue, c'est-à-dire qu'elle traite de problèmes de grammaire, de vocabulaire ou de problèmes linguistiques reliés à l'actualité ou à la situation du français au Québec.

### *Assistance terminologique pour la mise en œuvre des programmes de francisation de la grande entreprise*

Ce programme a pour objectif de fournir un soutien linguistique et terminologique aux entreprises de 100 employés et plus engagées dans un processus de francisation. Cette aide linguistique s'applique à tout ce qui touche l'article 141-f de la Charte de la langue française, c'est-à-dire la généralisation de l'utilisation de la terminologie française.

La réalisation de ce programme est assurée par la mise en oeuvre d'un ensemble d'activités liées au processus de francisation des grandes entreprises. Les renseignements recueillis lors des interventions des linguistes-conseils contribuent à orienter les travaux terminologiques de façon à appuyer le processus de francisation des entreprises. Ils contribuent aussi à orienter les travaux de stockage de la Banque de terminologie (B.T.Q.).

Au cours de l'exercice, on a fait la synthèse de 11 analyses linguistiques et de tous les programmes de francisation reçus. Par contre, les 1300 rapports d'étape reçus et les 184 rapports de fin de programme n'ont pu être traités au rythme prévu. On a pu analyser 599 rapports d'étape et 72 rapports de fin de programme. On a aussi donné 458 avis sur des raisons sociales et effectué 229 visites de suivi terminologique. On a assuré une assistance terminologique auprès de 1030 entreprises et le nombre d'interventions a été de 1619.

### Direction de la Banque de terminologie du Québec

La Direction de la Banque de terminologie du Québec a pour mandat de mettre sur support informatique les ressources terminologiques du monde francophone, de les mettre à la disposition du public québécois et de contribuer ainsi à la francisation des entreprises et de l'Administration.

La Banque de terminologie est le système central de gestion et de diffusion des terminologies et de la documentation terminologique mis au point pour produire le matériel nécessaire au processus de francisation. Ses fichiers automatisés constituent des outils de référence pour ce qui est des terminologies existantes et de la documentation qui s'y rapporte.

La Direction de la Banque de terminologie est composée de trois services: le Service du traitement des données terminologiques, le Service de la gestion des systèmes et le Service de la diffusion par terminal.

Au cours de l'exercice 1984-1985, elle a mis sur pied six programmes d'activités qui ont nécessité 64 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 1 807 845 $. Son budget de fonctionnement s'est élevé à 235 988 $ pour l'exercice.

### *Constitution des fichiers terminologiques*

Pour généraliser l'usage du français, l'Office a mis sur pied en 1973 des fichiers terminologiques automatisés qui, au 31 mars 1985, totalisent 834 482 fiches. Ces fichiers sont interrogés, d'une part, par des linguistes de diverses directions de l'Office chargés de répondre à des demandes provenant des entreprises et organismes ou du public en général et, d'autre part, par les abonnés de la B.T.Q.

Bien que la constitution des fichiers soit très satisfaisante, elle ne peut être considérée comme achevée du fait de l'évolution constante de la technologie. Les secteurs de pointe dont la terminologie est en cours de création et certains autres secteurs sur lesquels les nouvelles technologies ont une forte incidence et dont les terminologies sont de ce fait lacunaires font l'objet d'une recherche terminologique constante.

L'assise du programme de constitution des fichiers terminologiques est la recherche et l'évaluation des ressources terminologiques, le stockage par exclusion et complémentarité, les contacts avec les entreprises et organismes du milieu québécois. Plusieurs activités ont été mises en oeuvre pour permettre sa réalisation.

Au cours de l'année, la recherche et l'évaluation de 48 706 unités terminologiques ont donné lieu à la préparation et à l'indexation de 25 768 nouvelles fiches pour stockage. On a de plus révisé et corrigé 34 400 sorties d'ordinateur produites à partir de ces fiches.

Dans l'ensemble, les objectifs de travail ont été atteints et même dépassés.

### *Constitution et diffusion des fichiers documentaires*

Le fichier de documentation terminologique ou paraterminologique constitue un instrument capital de recherche pour la B.T.Q. L'ensemble de la documentation recueillie sert à rendre compte de la situation actuelle de l'édition d'ouvrages terminologiques ou paraterminologiques ainsi que de la situation des travaux non commercialisés. Quarante pour cent de cette documentation sert de matière première pour la constitution des fichiers de terminologie. Ce fichier sert également aux divers groupes d'usagers que la B.T.Q. dessert (entreprises, organismes, maisons d'enseignement, traducteurs et traductrices, terminologues) en quête de lexiques et de vocabulaires. Il constitue un complément aux fichiers terminologiques et un instrument important de généra-

lisation de l'usage du français par les nombreuses bibliographies dont il permet la diffusion. L'alimentation de ce fichier est rendue possible par la recherche documentaire, le dépouillement de périodiques et par des missions documentaires en France et dans d'autres pays francophones.

Afin d'alimenter et de mettre à jour les fichiers documentaires de la B.T.Q. pour la diffusion de l'information sous forme de références, on a procédé à la recherche de 2126 documents terminologiques; on a aussi rédigé 4217 fiches (ce qui porte le total des fiches stockées dans le fichier documentaire à 38 042), révisé et corrigé 10 366 sorties d'ordinateur produites à partir de ce fichier et mis à jour 7980 fiches déjà enregistrées.

On a procédé à la préparation de huit bibliographies sectorielles dans les domaines de la construction, de la construction mécanique, de la publicité, du commerce, de l'électricité, de l'électronique, de l'éclairage et de l'informatique.

L'inventaire des travaux terminologiques en cours a donné lieu à l'établissement d'environ 2000 contacts avec des entreprises, des organismes ou des personnes susceptibles d'avoir entrepris de tels travaux; ces contacts ont été établis dans la francophonie européenne et nord-américaine.

Dans l'ensemble, les objectifs fixés au début de l'exercice ont été dépassés.

### *Épuration et diffusion des fichiers terminologiques*

L'opération de stockage massif a engendré des chevauchements de fiches terminologiques que les activités d'épuration, commencées en 1981, ont pour objectif d'éliminer. L'épuration a aussi pour but de résoudre les ambiguïtés et les contradictions pouvant exister entre plusieurs fiches portant sur une même notion et, par conséquent, de simplifier l'interrogation des fichiers. Elle ne peut être dissociée des activités de mise à jour et de constitution des fichiers.

Les terminologues épurateurs sont amenés à associer le milieu québécois aux travaux de la B.T.Q. afin d'en garantir la qualité et la fiabilité et de rendre l'action de l'Office plus efficace et moins coûteuse du fait qu'il est possible de profiter des ressources terminologiques existantes. C'est dans ce cadre que des projets de collaboration ont été établis avec l'Université de Sherbrooke, dans le domaine de la chaussure et du cuir, ainsi qu'avec l'École nationale de l'aéronautique et l'École de pilotage de Chicoutimi, dans le domaine de l'aéronautique.

Les travaux d'épuration ont touché les domaines du génie mécanique (38 867 fiches), des télécommunications (8942 fiches), de l'énergie (17 942 fiches), de la marine (20 322 fiches), de l'économie (16 155 fiches), de l'agriculture (12 043 fiches). Au total 114 271 fiches ont été épurées.

On a révisé et corrigé 102 416 sorties d'ordinateur faites à partir de fiches terminologiques déjà épurées.

Le résultat des opérations d'épuration dans un domaine d'emploi fait l'objet d'une révision par des terminologues et des spécialistes du domaine. Les meilleures fiches terminologiques sont repérées et regroupées par domaines pour publication.

Par ailleurs, pour être facilement utilisable, le fichier terminologique doit être bien structuré. C'est dans ce but que la B.T.Q. a élaboré un plan de classement basé sur les domaines d'emploi, chaque domaine possédant de nombreuses ramifications. Cette structure évolue au fur et à mesure du stockage de nouvelles fiches terminologiques et doit être révisée constamment. Au cours de l'exercice, on a procédé à l'élaboration ou à la restructuration d'une trentaine de domaines d'emploi.

Dans l'ensemble, on peut considérer que les objectifs du programme ont été atteints.

### *Optimisation du système B.T.Q.*

Le système B.T.Q. est constitué d'un ensemble de sous-systèmes conçus pour répondre adéquatement aux activités de constitution, d'exploitation et de diffusion de fichiers documentaires et terminologiques.

L'exploitation du système est assurée de façon continue pour permettre le stockage de nouvelles données dans les différents fichiers, le recyclage des fiches modifiées ou à supprimer, de même que le contrôle des différentes étapes de validation et de correction avant le stockage des données dans les fichiers interrogeables. Cette activité comprend également les opérations propres à assurer le cheminement des données, notamment dans le cas des travaux à publier. Au cours de l'exercice, on a effectué les travaux nécessaires au stockage de 25 768 fiches de terminologie et de 3850 fiches documentaires en plus de faire le recyclage de 7980 fiches documentaires et l'épuration de 114 271 fiches de terminologie.

Dans ce cadre, on fait aussi l'exploitation du système de gestion des recettes permettant la facturation des abonnés à la B.T.Q. de même que l'exploitation des nouveaux sous-systèmes mis au point pour répondre à des besoins précis. Enfin, il faut également assurer la production de statistiques sur l'utilisation du réseau B.T.Q.

Tout système pouvant présenter à l'occasion des anomalies ou des difficultés particulières, une part

des ressources est consacrée à son entretien. Au cours de l'exercice, 55 demandes ont été traitées.

Lorsque de nouveaux besoins se manifestent, que ce soit pour l'amélioration des sous-systèmes existants ou le développement de nouveaux sous-systèmes, des ressources sont affectées à l'évaluation des besoins et à la rédaction de projets administratifs. Ces projets sont ensuite étudiés en collaboration avec le Service de l'informatique de la Direction de l'administration. Au cours de l'exercice, plusieurs de ces projets ont été réalisés, notamment la création de banques interrogeables temporaires, la constitution de dossiers pour épuration et diffusion, la constitution d'une banque de démonstration. Il faut ajouter que la Banque assure la formation des utilisateurs et le soutien qui peut leur être nécessaire chaque fois qu'une modification est apportée au système. Plus les utilisateurs se familiarisent avec les ressources d'un système, meilleure est l'utilisation qu'ils en font.

Le projet de passage éventuel de la B.T.Q. à I.S.T.-Informathèque inc. répond à la volonté gouvernementale de faire diffuser par un seul serveur toutes les banques d'information gouvernementale. Ce projet d'envergure a été entrepris au cours de l'exercice et un banc d'essai a été planifié pour évaluer les performances du logiciel d'interrogation du serveur.

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la Banque de terminologie du Québec et les services offerts par celle-ci, l'Office a décidé d'entreprendre une étude de marché et de perspectives de développement de la B.T.Q. Au cours de l'exercice, les travaux ont d'abord porté principalement sur la préparation d'un premier cahier des charges et sur l'étude des soumissions reçues; on a par la suite assuré la participation d'un analyste au comité de gestion du projet. Le contrat a été confié à la firme SECOR. De nombreux documents d'information ont été préparés à son intention et plusieurs rencontres ont permis de préciser les orientations de l'étude concernant les besoins des clientèles.

Dans l'ensemble, les activités se sont déroulées normalement. En raison de l'attente des résultats de l'étude de marché et de perspectives de développement, certains projets ont été mis en veilleuse. Ils seront repris dans le cadre de la conception administrative de la III[e] génération de la B.T.Q. de façon qu'ils puissent être mis en oeuvre suivant les besoins explicites des usagers.

### *Diffusion de la terminologie en accès direct*

Ce programme de diffusion permet de relier à la B.T.Q. par terminal les grandes entreprises et les organismes de l'Administration dotés d'infrastructures linguistiques dans le but de leur donner accès aux informations terminologiques et documentaires de la Banque. Le premier segment de marché qu'on a exploité a été celui des grands diffuseurs du Québec comme les grandes entreprises, les grands organismes de l'Administration, les cégeps et les universités. À la faveur de l'implantation de la bureautique dans l'ensemble des entreprises québécoises, on peut envisager d'autres segments du marché tels que les P.M.E. et les petits bureaux de traduction.

Au cours de l'exercice 1984-1985, plusieurs activités liées à l'exécution de ce programme ont été réalisées.

#### Implantation du réseau

L'Office avait pour objectif d'implanter 55 terminaux dans les entreprises et organismes considérés comme grands diffuseurs et ayant par conséquent un impact sur la francisation du Québec. Au cours de l'année, 68 entreprises et organismes ont signé un contrat d'abonnement à la B.T.Q. ou ont conclu un accord de coopération pour l'utilisation de la B.T.Q., ce qui porte le nombre total d'abonnés à 172; 219 personnes ont été formées à l'interrogation de la Banque.

#### Liste des nouveaux abonnés en 1984-1985

Merck Frosst (Canada) inc.
(Traduction médicale, Traduction administrative, Bibliothèque de recherche)

Société canadienne de traduction assistée (SOCRATA) inc.

Bell Canada

Union Carbide (Canada) limitée

Kilborn et Associés limitée

FRI-Services d'information ltée

Communications Claude Piché inc.

Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton

Association française de normalisation (AFNOR).

Versatile Vickers inc.

Transcanada Pipelines Limited

AES Data inc.

Bureau de la statistique du Québec

Service de traduction MTS inc.

Raffinerie de sucre du Québec

Domtar inc.

Locweld inc.

Lévesque, Beaubien inc.

Bureau-conseil P.B. Ferst limitée

Osgoode Technical Translations

Publicité McKim limitée

Zénith Radio (Canada) ltée

Digital Equipment du Canada limitée

Défense nationale — Centre de recherche de Valcartier

Art Graphique inc.

Laboratoires Abbott limitée

Bibliothèques de l'Université de Sherbrooke

Paul-André Trépanier

Roger Ryan

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

La Confédération, Compagnie d'assurance-vie

Laboratoires Miles ltée

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Paiement Consultants inc.

Frenchcom

Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada

Institut national de la recherche scientifique (INRS-Éducation)

Électronique industrielle et commerciale

Inet 2 000

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Assurance-vie Desjardins

Textes TRT enr.

Collège universitaire Glendon (Université York)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Schering (Canada) inc.

Traductions Terrance Hughes inc.

La Baie

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Conseil national de recherches du Canada

Rexfor

Canadian Tire

Cégep de Jonquière (Centre des ressources éducatives)

Université du Québec à Chicoutimi (Accord de coopération)

Université du Québec à Montréal (Accord de coopération)

I.S.T.—Informathèque inc.

Ministère des Affaires sociales (Service de la documentation)

Fisons Corporation Ltd

Ministère des Transports (Direction générale du transport terrestre des personnes)

Canadelle inc.

Tioxide Canada inc.

Université Laval (Accord de coopération)

Claire Dion enr.

Régie de l'assurance agricole

Cégep de Chicoutimi

Université de Montréal (Accord de coopération)

Maurice R. Rabot

Raynald Robichaud

Ministère du Procureur général (Bureau du coordonnateur des interprètes et Service de traduction juridique)

Conseil des sciences du Canada

---

Par ailleurs, on a fait 107 démonstrations auprès de 175 entreprises et organismes considérés comme des clients éventuels.

Au cours de l'exercice, l'accroissement du pourcentage d'utilisation de la Banque a été de 23 % si l'on tient compte des accords de coopération conclus avec les universités.

La participation à huit congrès, colloques ou salons s'inscrit dans le cadre des activités de promotion de la Banque de terminologie.

C'est dans cette même perspective de promotion que s'inscrit le programme de prêt de terminaux aux abonnés. Au cours de l exercice, des prêts ont été consentis à neuf abonnés. Cette activité semble être une mesure d'avenir car elle a permis de doubler le temps d'utilisation des abonnés choisis.

Afin de bien informer ses usagers et de leur fournir tous les renseignements nécessaires pour une meilleure utilisation du système, la B.T.Q. publie un bulletin de liaison intitulé *Bulletin réseau B.T.Q.* Depuis deux ans, ce bulletin a été publié une fois par trimestre mais, à l'avenir, il sera publié une fois tous les deux mois.

### Implantation de la B.T.Q. dans les universités

Les accords de coopération conclus avec les universités s'avèrent un succès. Six universités ont signé ces accords: l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Chicoutimi et à Montréal.

## Organigramme administratif

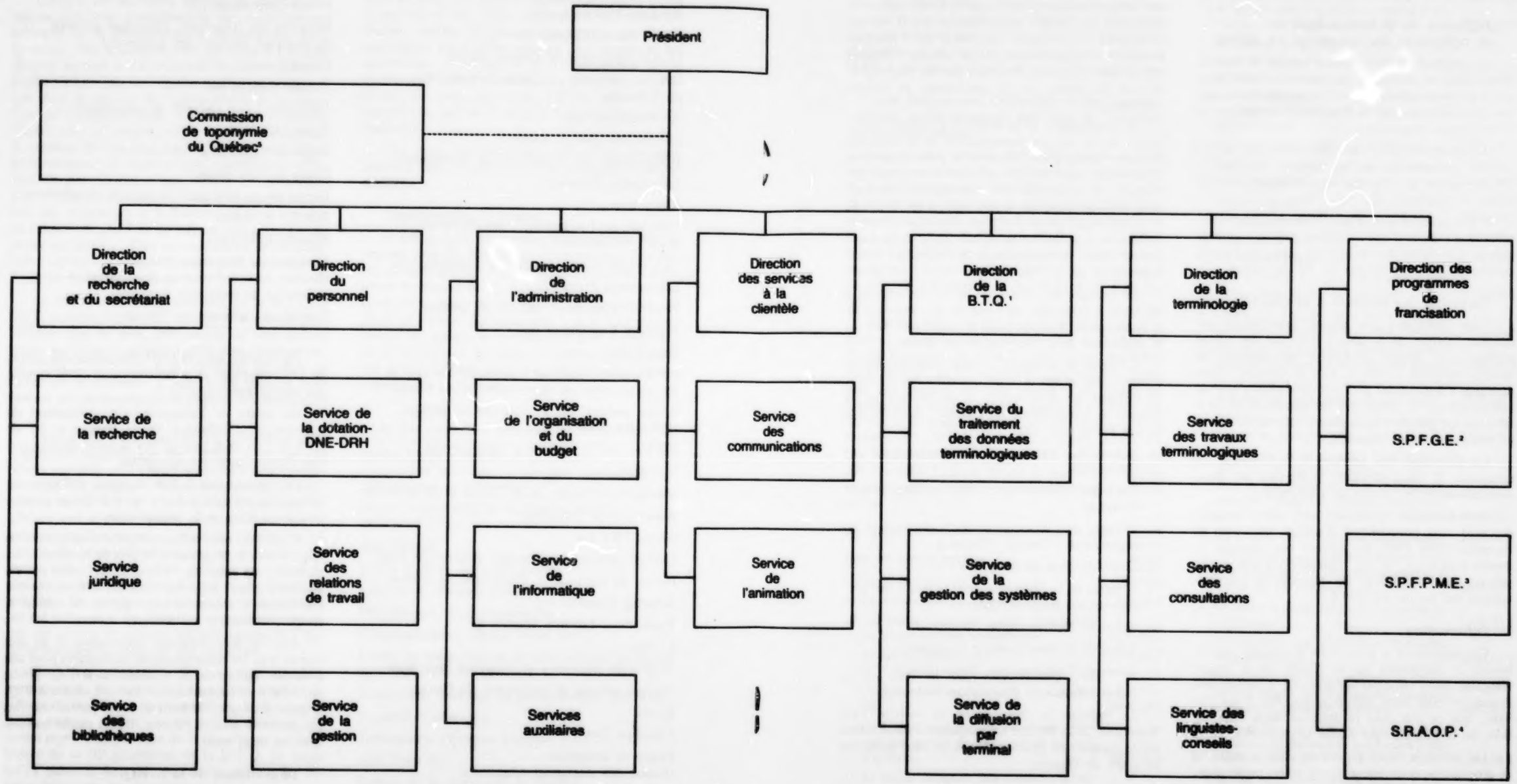


(1) Banque de terminologie du Québec
(2) Service des programmes de francisation de la grande entreprise
(3) Service des programmes de francisation de la petite et moyenne entreprise
(4) Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels
(5) Rattachée administrativement

Mars 1985

Dans le cadre de ces accords, 200 étudiants ont interrogé la Banque pendant 83 heures.

### *Diffusion de la terminologie et de références documentaires en différé*

Ce programme de diffusion permet de fournir terminologie et références documentaires aux entreprises et aux organismes de l'Administration engagés dans un processus de francisation et dépourvus de ressources linguistiques.

Au cours de l'exercice, 614 demandes de recherche documentaire ont été traitées. Par ailleurs, 249 demandes de recherche terminologique ont été reçues et traitées.

Il faut préciser que la notion de demande représente la démarche d'une entreprise pour une série de termes. Les demandes traitées au cours de l'année correspondent à un volume de 10 900 termes.

## Direction des services à la clientèle

Cette direction a pour objectif principal de rapprocher l'Office de la langue française des divers publics qu'il dessert et d'offrir des services de qualité uniforme à travers tout le Québec. Cette direction a notamment pour but de s'assurer que les publics-cibles, de même que les Québécois et Québécoises en général, connaissent bien la Charte et en comprennent les objectifs.

La Direction des services à la clientèle est composée de deux services: le Service des communications et le Service de l'animation.

Pour accomplir sa mission, cette direction a mis sur pied cinq programmes d'action. Au cours de l'exercice 1984-1985, ses travaux ont nécessité 54 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 1 456 338 $; ses dépenses de fonctionnement ont été de 428 579 $.

### *Information*

Ce programme a pour objet d'informer les citoyens et citoyennes sur la Charte de la langue française, sur l'Office et sur son rôle. L'Office doit donner la plus large diffusion possible à ses travaux, que ce soit dans le domaine de la francisation, de la terminologie ou de la recherche.

Les activités mises en oeuvre dans le cadre de ce programme comportent quatre volets principaux:

#### Information au public

Au cours de l'exercice, l'Office a répondu à 4349 demandes de renseignements dont 2621 provenaient des régions et 1728, de Montréal.

Plusieurs rencontres ou entrevues ont eu lieu avec des journalistes. L'Office et la Commission des valeurs mobilières ont organisé conjointement le lancement du *Lexique de la Bourse et des valeurs mobilières* à l'occasion du Salon de l'épargne-placement. La publication de ce lexique répondait aux besoins pressants exprimés par les professionnels de la Bourse et les spécialistes en valeurs mobilières.

Le *Vocabulaire de la téléphonie*, conçu et rédigé par le Service des consultations de la Direction de la terminologie en collaboration avec les services linguistiques de Bell Canada, a été aussi publié par l'O.L.F. et la société Bell Canada. Cet ouvrage veut faire connaître les divers aspects de ce moyen de communication en constante évolution qu'est la téléphonie et permettre au grand public de se familiariser avec la terminologie du domaine et les expressions qui s'y rattachent.

Le *Lexique de l'industrie de la boulangerie* a été lancé à l'occasion du Congrès de l'industrie de la boulangerie. Il a été rédigé et publié par l'O.L.F. et le Conseil de la boulangerie du Québec.

L'Office a participé à neuf expositions ou congrès dans le but de faire connaître ses services, de diffuser ses publications et de promouvoir la Banque de terminologie du Québec. Voici la liste de ces événements pour 1984-1985:

— Salon de l'énergie et des communications (Montréal)

— Colloque national sur les services linguistiques (Ottawa)

— Congrès de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (Toronto)

— Salon du livre de Jonquière

— Congrès de la Fédération internationale des professeurs de français (Québec)

— Salon de l'informatique (Montréal)

— Salon de la sous-traitance (Longueuil)

— Salon de l'aéronautique (Saint-Hubert)

— Salon national de l'habitation (Montréal)

Le bulletin *La francisation en marche* s'est transformé pour devenir un magazine d'information sur le français au Québec. Il y a eu cinq parutions au cours de l'année.

#### Aide aux autres directions

Des séances de perfectionnement en relations publiques destinées au personnel de l'Office qui est en relation constante avec le public ont eu lieu en janvier et février dans le but d'aider les autres directions dans leurs relations avec les usagers. Une

assistance audiovisuelle a été apportée dans plusieurs cas. On peut également noter quelques exemples de collaborations spéciales telles la coordination de la participation de l'Office à la réalisation d'un jeu éducatif ou la participation de l'Office à la réalisation d'un moyen métrage documentaire de l'Office national du film portant sur la terminologie.

### Aide fournie aux Québécois et Québécoises pour qu'ils assument leur part de la tâche de francisation

La politique actuelle de l'Office est de susciter un vaste mouvement de participation communautaire à des programmes d'amélioration du français parlé et écrit. Le programme « Initiatives-francisation » a été mis sur pied dans cette perspective. Il a pour objectif d'offrir aux Québécois et Québécoises l'occasion de manifester leur intérêt et leur engagement vis-à-vis du français et de les inciter à parachever eux-mêmes la francisation de leur milieu.

Rendu public le 26 septembre 1984, ce programme, auquel l'Office a consacré un budget de 75 000 $, a reçu un accueil enthousiaste. En effet, du 1er octobre au 15 décembre, 224 projets, provenant des milieux les plus divers et de toutes les régions du Québec, ont été soumis à l'Office. Ce dernier a annoncé les résultats du concours le 8 février 1985: 36 projets ont été acceptés, 35 d'entre eux seront réalisés et le coût des projets varie de 293 $ à 4800 $. Étant donné le succès qu'a connu ce programme, l'Office en a recommandé la prolongation.

| Liste des projets acceptés | Somme allouée |
|---|---|
| — Le vocabulaire du ski | 686,00 $ |
| — Le vocabulaire de l'halieutique | 698,35 $ |
| — Les midis franco-fun (projet d'animation en milieu scolaire anglophone) | 2500,00 $ |
| — Initiatives publicitaires | 2116,00 $ |
| — Un mot: un outil (organisation d'un concours dans le domaine de la quincaillerie) | 2850,00 $ |
| — La langue française, en mécanique, c'est pratique (projet de vulgarisation par voie d'affiches) | 2800,00 $ |
| — La langue française, une ressource québécoise à mettre en valeur (programme de sensibilisation par voie d'affiches, d'annonces et d'envois postaux) | 2850,00 $ |
| — En français, c'est meilleur (organisation de concours pour plusieurs catégories d'âge dans une municipalité) | 3000,00 $ |
| — Je soigne mon français (programme d'animation avec concours d'affiches) | 2700,00 $ |
| — Francisons le langage de la forêt (émissions de télévision, publication d'articles, concours) | 2950,00 $ |
| — L'heure du conte — atelier d'écriture — impro-roman (mots-croisés, poésie, impro-roman) | 370,00 $ |
| — Concours terminologique et linguistique | 2592,20 $ |
| — Les mots de tous les jours (impression d'un ouvrage déjà rédigé) | 1000,00 $ |
| — Élaboration d'un lexique usuel du français, secteur du vêtement | 3000,00 $ |
| — Scrabble-radio | 880,00 $ |
| — Chroniques linguistiques | 1500,00 $ |
| — Petit à petit le français fait son nid (chroniques linguistiques et concours) | 2280,00 $ |
| — Guide en français des services socioculturels à la population juive de Montréal | 3452,00 $ |
| — Découvrir les mots pour raconter les choses (jeux d'animation destinés aux jeunes) | 1000,00 $ |
| — C'est plus logique en français (projet d'animation, organisation de concours) | 2875,00 $ |
| — On relance le français (centre de documentation, jeux éducatifs, concours) | 2700,00 $ |
| — Le français en 60 secondes (production et diffusion de vignettes télévisées démontrant la possibilité de vivre économiquement en français en Abitibi-Témiscamingue) | 4800,00 $ |
| — On a beau dire (chronique linguistique) | 1075,00 $ |
| — Parlons-en (capsules radiophoniques destinées à corriger le langage en général et surtout le vocabulaire) | 2844,00 $ |
| — Le parler français régional (émissions radiophoniques) | 3205,00 $ |
| — Démasquons nos anglicismes (émissions radiophoniques) | 2900,45 $ |
| — Francisation de la terminologie de l'équipement adapté aux besoins des personnes atteintes de paralysie cérébrale | 3000,00 $ |
| — Un bon français pour une bonne affiche (concours d'affichage et production d'une brochure) | 2984,68 $ |
| — Parlons juste (concours de chasse à l'anglicisme et concours d'affiches) | 375,00 $ |
| — Concours littéraire Humanitas (concours littéraire destiné aux immigrants et réfugiés) | 3000,00 $ |
| — Concours journalistique (ateliers d'écriture et concours journalistique) | 2830,00 $ |

| Liste des projets acceptés | Somme allouée |
|---|---|
| — Apprenons et chantons en français (initiation des enfants d'origine chinoise au théâtre et au chant en français) | 879,00 $ |
| — Le français que j'entends (activités scolaires) | 293,00 $ |
| — Francisation dans le milieu de la sonorisation (conception d'affiches) | 625,00 $ |
| — Le français écrit dans la vie quotidienne (production et distribution de documents) | 300,00 $ |

### Information interne

La Division de l'information publie une revue de presse quotidienne et une revue de presse hebdomadaire afin de renseigner le personnel de l'Office sur son action et sur la perception de son action par l'opinion publique.

L'*Hebdo express*, lettre hebdomadaire d'information, et *Le trait d'union*, journal interne qui a paru huit fois au cours de l'année, ont pour but d'améliorer les relations du personnel de l'Office.

### *Publications*

Le programme des publications a pour objet d'assurer tous les travaux d'impression de l'Office, qu'il s'agisse de formulaires, d'affiches, de macarons, de périodiques ou de livres.

Les productions de l'Office peuvent être classées en trois catégories: les imprimés administratifs, les imprimés en régie et les imprimés commerciaux. Les imprimés administratifs, à usage interne, sont en général des formulaires destinés aux diverses directions de l'Office. Au cours de l'année, on a produit 34 documents dans cette catégorie.

Les imprimés en régie ne sont pas des documents typographiés, ils comprennent les éditions provisoires, distribuées aux spécialistes, et certaines publications destinées à la vente. On trouve dans cette catégorie, outre les éditions provisoires, les documents d'études et de recherches, la série *Langues et sociétés*, les actes de colloques, *Néologie en marche*. Neuf documents de ce type ont été produits pendant l'année.

Les imprimés commerciaux sont des documents de qualité supérieure. Ce sont soit des publications coéditées avec le ministère des Communications et vendues dans tous les points de vente de l'Éditeur officiel du Québec, soit des documents à caractère promotionnel comme les brochures ou les affiches ou encore des périodiques qui sont donnés ou vendus selon les cas.

La publication de onze coéditions au cours de l'année marque une nette amélioration de la production de l'Office dans ce domaine. L'amélioration constatée s'explique en grande partie par la conclusion d'un protocole d'entente entre l'O.L.F. et le ministère des Communications quant aux modalités de production.

### Impressions en régie 1984-1985

| Titre | Tirage |
|---|---|
| Lexique du transport routier | |
| — 1re impression | 1 000 |
| — 2e impression | 1 000 |
| — 3e impression | 2 000 |
| Profil sociolinguistique et rendement à l'examen de connaissance du français | 300 |
| Méthodologie de la recherche ponctuelle en terminologie | 1 150 |
| Néologie en marche, nº 36 | 1 000 |
| Lexique de l'industrie pétrolière (réimpression) | 600 |
| Vocabulaire de la commercialisation | 500 |
| Néologie en marche, nº 37 | 1 000 |
| Néologie en marche, nº 38-39 | 1 000 |
| Théorie et description en grammaire générative | 400 |

### Impressions commerciales 1984-1985

| Titre | Tirage |
|---|---|
| **Coédition avec le ministère des Communications** | |
| Vocabulaire de l'habillement | 5 000 |
| Vocabulaire de la téléphonie | |
| — 1re impression | 25 000 |
| — 2e impression | 15 000 |
| Lexique des lave-autos | 3 000 |
| Vocabulaire général des rentes de retraite | 5 000 |
| Lexique de l'industrie de la boulangerie | 2 000 |
| Lexique de la restauration chinoise | 2 000 |
| Vocabulaire du travail des métaux en feuilles | 2 000 |
| Guide de rédaction des menus | 2 000 |
| Lexique de la Bourse et des valeurs mobilières | 3 000 |
| Lexique des assurances I.A.R.D. | 5 000 |
| Vocabulaire des marchés publics | 4 000 |

| Titre | | Tirage |
|---|---|---|
| **Documents à caractère promotionnel** | | |
| Avis terminologiques | | 6 000 |
| Les raisons sociales (réimpression) | | 20 000 |
| Affiches: | | |
| — les boulons | | 3 000 |
| — les clés | | 3 000 |
| — les limes | | 3 000 |
| — la perceuse | | 3 000 |
| — les tournevis | | 3 000 |
| — « Le français, c'est mon affaire » | | 5 000 |
| Dépliant « Le français, c'est mon affaire » | | 25 000 |
| Macarons « Le français, c'est mon affaire » | | 3 000 |
| Dépliant Expolangues 1985 « Le français, c'est mon affaire » | | 3 000 |
| Dépliant d'information sur les séances de perfectionnement en français | | 7 800 |
| Brochure d'information destinée aux membres des communautés culturelles aspirant à la fonction publique | | |
| — français | | 500 |
| — anglais | | 500 |
| Brochure d'information destinée aux membres des ordres professionnels, version espagnole | | 500 |
| Le français quotidien (réimpression) | | |
| — du personnel de secrétariat | | 2 500 |
| — des gestionnaires | | 4 200 |
| — des communicateurs et communicatrices | | 3 700 |
| **Périodiques** | | |
| Terminogramme | 6 × | 1 000 |
| La francisation en marche | 5 × | 31 000 |
| Le trait d'union | 8 × | 500 |
| Rapport d'activité de l'O.L.F. 1983-1984 | | 600 |
| Liste des publications | 2 × | 22 500 |
| | 1 × | 21 000 |

### *Diffusion*

Le programme de diffusion a pour objet principal de coordonner, planifier et assurer la diffusion des lexiques, vocabulaires, études, recherches, périodiques et autres imprimés.

Dans un premier temps, les documents provisoires sont distribués gratuitement par l'O.L.F. à ses divers publics. Cette distribution se fait soit par envois systématiques soit sur demande ou lors de lancements et d'expositions.

Dans un deuxième temps, lorsque les documents ont été publiés par l'Office ou par l'Éditeur officiel du Québec, ils sont en vente chez ce dernier.

Au cours de l'exercice, l'Office a distribué 150 000 exemplaires du bulletin *La francisation en marche* et 147 204 publications, dont 107 720 ont été envoyées de façon systématique alors que les 39 484 autres ont été demandées par écrit, par téléphone ou sur place.

### *Animation*

Le Service de l'animation vise à prolonger l'action des différentes directions de l'O.L.F. dans chacune des grandes régions économiques du Québec. Il a pour tâche de déterminer les divers groupes-cibles et d'adapter à leurs besoins les services de l'Office afin de faciliter le processus d'implantation de la langue française, son développement, sa correction et son enrichissement.

Au cours du dernier exercice, plusieurs activités ont été faites afin d'assurer une présence dynamique de l'Office dans les régions tant auprès de la population en général que des entreprises.

#### Chroniques linguistiques

Traduisant un profond souci de la qualité de la langue, l'intérêt croissant porté par le public aux chroniques linguistiques s'est maintenu. Au cours de l'année, 35 stations de radio ont diffusé 1373 chroniques linguistiques, dont 25 ont aussi été diffusées à la télévision. Le succès qu'elles ont remporté à la radio explique l'accueil que leur a réservé la presse puisqu'elle en a publié 300, presque le double de ce que l'on prévoyait.

Cent soixante chroniques ont également été publiées dans les bulletins d'entreprises ou d'organismes.

#### Concours

Organisés dans le cadre d'émissions radiophoniques ou directement dans les écoles ou les entreprises, ils sont destinés à stimuler et à récompenser l'intérêt que les jeunes ou les moins jeunes portent à leur langue. Dix concours ont été organisés au cours de l'année. Dans la plupart des cas, ils ont porté sur la rédaction administrative, sur la qualité de l'affichage ou sur la terminologie dans les secteurs professionnels.

À titre d'exemple, un concours portant sur la terminologie française de l'automobile a été organisé en collaboration avec la Corporation des concessionnaires automobiles de la section Laurentides-

Lanaudière. À Trois-Rivières, un concours d'excellence a été organisé pour les commerçants en collaboration avec la S.S.J.B. Un autre concours a eu lieu dans le cadre de l'émission « Voyage sans bagages » sur les ondes de Radio-Canada à Rimouski.

**Expositions**

La présence de l'Office aux expositions régionales revêt une grande importance car elle permet aux bureaux d'animation d'entrer en contact avec les commerçants, les représentants d'entreprises, les groupes socio-économiques. Au cours de l'exercice, les bureaux d'animation ont participé à huit expositions:

— Salon d'information sur la bureautique à Rimouski
— Salon du livre du Saguenay—Lac-Saint-Jean à Jonquière
— Salon du livre de Drummondville
— Salon du livre d'Asbestos
— Salon de la sous-traitance dans la région de la Montérégie
— Salon de la P.M.E. de l'Outaouais
— Salon du livre de l'Outaouais
— Salon du livre de Val-d'Or

**Séances de perfectionnement en français**

En général, ces séances sont organisées sur demande pour le personnel des organismes et des entreprises. Les participants et participantes servent ensuite de formateurs dans leur milieu de travail.

Durant l'exercice, 80 séances de perfectionnement en français ont été offertes dans les régions:

| | |
|---|---|
| — Bas-Saint-Laurent—Gaspésie | 6 |
| — Saguenay—Lac-Saint-Jean | 4 |
| — Québec | 14 |
| — Trois-Rivières | 5 |
| — Estrie | 12 |
| — Laurentides-Lanaudière | 6 |
| — Montérégie | 3 |
| — Abitibi-Témiscamingue | 17 |
| — Côte-Nord | 13 |

Dans l'ensemble, les commentaires recueillis au cours de ces séances ont été très positifs. Il convient de noter que les 46 séances de perfectionnement données par la Direction de la terminologie à Montréal et à Québec s'ajoutent à ces 80 séances. Au cours du prochain exercice, leur contenu sera uniformisé.

**Implantation du français dans les entreprises de 49 employés ou moins**

Les petites entreprises ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des bureaux d'animation. Les groupes ont été désignés, les moyens et méthodes d'intervention de l'Office ont été définis. Ces recherches ont abouti, au troisième trimestre, à la mise sur pied de plusieurs projets d'animation dans les secteurs de l'imprimerie, des fabricants de chaussures, de l'automobile, du commerce de détail.

D'autres activités ont également permis aux représentants de l'Office de faire valoir les services offerts à la population tout en participant aux activités de la région: stands d'information, conférences de presse, visites et rencontres. Au cours de l'exercice, 4452 publications ont été distribuées sur demande, sans compter les envois systématiques effectués à partir des bureaux de l'Office à Montréal.

***Coopération internationale***

La coopération internationale, en particulier avec la France, constitue un programme complémentaire aux activités de francisation et d'assistance linguistique et terminologique. Depuis l'adoption de la Charte, la coopération internationale a visé essentiellement deux objectifs.

Il a fallu, en premier lieu, sensibiliser les entreprises et l'Administration à la possibilité de la francisation en les mettant en communication avec des personnes-ressources susceptibles de les aider à franciser leurs milieux de travail. C'est ainsi que, dans le cadre des accords Bourassa—Chirac, de nombreuses rencontres franco-québécoises ont été organisées pour des gens d'affaires. De 1976 à 1985, l'Office a délégué en France quelque 650 représentants d'entreprises impliquées dans la francisation de tous les secteurs économiques et a reçu au Québec plus d'une centaine de spécialistes étrangers.

Un second objectif de la coopération est l'alimentation et la mise à jour du réseau d'assistance linguistique et terminologique. Un aspect important de cet objectif est assuré par les travaux du réseau de néologie dont quatre numéros ont été publiés au cours de l'exercice. Depuis quelques années, les méthodes et la qualité des productions québécoises contribuent à la sensibilisation des Français eux-mêmes à la défense de l'intégrité de la langue française et à son enrichissement.

Au cours des cinq dernières années, les travaux terminologiques ont donné lieu à des rencontres et à des échanges divers entre spécialistes de l'Office et spécialistes étrangers dans le but de comparer les stratégies et les méthodes de travail.

**Missions auxquelles ont participé les représentants de l'Office en 1984-1985**

| Nature de la mission | Nombre de personnes | Durée | Endroit |
|---|---|---|---|
| Administration du programme de coopération | 1 | 2 sem. | France |
| Mécanique des fluides | 1 | 2 sem. | France |
| Ordres professionnels | 1 | 2 sem. | France |
| Colloque international de terminologie | 1 | 1 sem. | France |
| Informatique | 1 | 1 sem. | France |
| Étude de la situation linguistique d'entreprises produisant ou utilisant la technologie informatique | 1 | 2 sem. | France |
| Gestion des inventaires en français | 2 | 2 sem. | France |
| Matériel lourd | 2 | 2 sem. | France |
| Expolangues, Salon des langues et de la communication internationale | 1 | 1 sem. | France |
| Congrès du Centre international d'information pour la terminologie (Infoterm) à Luxembourg et Paris | 1 | 2 sem. | Luxembourg, France |
| Association des traducteurs américains | | 1 sem. | U.S.A. |

L'année 1984 peut retenir notre attention puisqu'elle a marqué le 20e anniversaire de la coopération franco-québécoise. Après ces vingt ans d'une coopération active, on se rend compte de part et d'autre que les efforts déployés jusqu'à présent concernent et peuvent intéresser toute la francophonie. C'est dans ce sens que les Premiers ministres Lévesque et Mauroy ont décidé de la formation d'un groupe de travail dans le but d'effectuer une relance de la coopération linguistique dans le cadre plus large de la francophonie.

Pour la troisième année consécutive, l'Office a participé à Expolangues, à Paris, Salon des langues et de la communication internationale. Ce salon, qui a accueilli 43 627 visiteurs, met l'accent sur la traduction commerciale et technique et les banques de données.

Le stand occupé par l'Office à Expolangues sert surtout à démontrer à quel point la consultation de la Banque de terminologie du Québec peut être facile et efficace. Plus d'une centaine de publications de l'Office sont également en montre.

## Direction de la recherche et du secrétariat

Le mandat de la Direction de la recherche et du secrétariat comporte trois volets.

La Direction est chargée de concevoir et de faire les recherches nécessaires à la planification et à l'évaluation des activités de francisation de l'Office aussi bien qu'à l'application de la Charte de la langue française. Elle administre le programme de subventions en matière de recherche linguistique et de terminologie.

Elle constitue l'appareil administratif et technique du conseil d'administration de l'Office qu'elle conseille sur toute question d'ordre juridique. Elle agit aussi comme conseil juridique auprès des autres directions de l'Office et de la Commission de toponymie du Québec.

Elle met à la disposition du personnel et des usagers de l'Office les ressources documentaires susceptibles de favoriser la généralisation de l'usage du français.

La Direction de la recherche et du secrétariat est composée de trois services: le Service de la recherche, le Service juridique et le Service des bibliothèques. Au cours de l'exercice 1984-1985, ses travaux ont nécessité 24 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 774 742 $. Ses dépenses de fonctionnement se sont élevées à 408 319 $.

Afin de s'acquitter de son mandat, la Direction a développé cinq programmes d'activités.

### *Études et recherches*

Grâce aux études faites par la Direction, les autorités de l'Office peuvent réviser leurs stratégies d'intervention quant aux problèmes fondamentaux de la francisation. Ce programme leur permet de connaître l'efficacité des actions entreprises en matière de francisation. Par ailleurs, il fournit aux autres directions, et en particulier aux directions de la B.T.Q., de la terminologie, des services à la clientèle et des programmes de francisation, les connaissances nécessaires à une meilleure adaptation de leurs produits et méthodes aux besoins des usagers. Le choix des études entreprises au cours de

l'exercice a été fait en fonction des priorités de l'Office:

— l'analyse des besoins des entreprises en matière d'aide, de soutien et de conseil pour le maintien de l'utilisation du français par secteurs économiques;

— l'évaluation de l'opinion publique relativement à la Charte et à son application;

— une étude de marché et de perspectives de développement de la Banque de terminologie du Québec pour les cinq prochaines années;

— l'analyse des facteurs sociolinguistiques qui favorisent la réussite ou l'échec de la diffusion d'une terminologie nouvelle;

— l'analyse de la stratégie d'implantation de la terminologie de langue française mise au point par une entreprise;

— l'étude de la présence francophone, de la langue de travail et des connaissances linguistiques dans les grandes entreprises québécoises de 500 employés et plus au moment de l'analyse linguistique;

— l'étude de l'impact des relations patronales-ouvrières dans le changement organisationnel et notamment dans la francisation et l'implantation terminologique;

— une enquête auprès d'un groupe-témoin formé de diffuseurs d'opinions quant au principe de la féminisation des titres, aux modes de féminisation, à l'évaluation des divers aspects de ce problème et à l'intervention de l'O.L.F. en ce domaine.

### *Subventions en matière de recherche linguistique et de terminologie*

Les objectifs de la politique de subventions sont principalement de compléter l'action de l'Office dans les divers secteurs de son intervention mais surtout dans les domaines de la linguistique, de la sociolinguistique, de la sociologie de la langue, de la toponymie et de la terminologie, conformément à l'article 100 de la Charte qui stipule que l'Office doit définir et conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie.

Le programme contribue à aider les chercheuses et chercheurs québécois dans leurs travaux de terminologie et à faire le point sur les principaux problèmes que provoque le changement sociolinguistique.

Au cours de l'exercice, 11 études ont été subventionnées, les études orientées vers les travaux de terminologie représentant 79,2 % du budget des subventions.

### *Secrétariat*

Le Secrétariat est sous la responsabilité directe du secrétaire de l'Office. Il assure notamment l'organisation des réunions du conseil d'administration de l'Office de la langue française, le suivi des décisions et il autorise l'émission des certificats de francisation délivrés par l'Office.

**Subventions accordées en 1984-1985**

| Titre | Bénéficiaire | Somme |
|---|---|---|
| La francisation des entreprises et la participation des travailleurs et de leur syndicat. | Michel Prairie | 3 630 $ |
| Manuel de géographie linguistique du Québec. | Gaston Bergeron | 30 000 $ |
| Les constructions disloquées en français parlé du Québec. | Robert Sarrasin | 16 000 $ |
| Développement et mise au point d'une petite banque de terminologie spécialisée fonctionnant sur un mini-ordinateur. | Jean Baudot<br>Université de Montréal | 36 670 $ |
| Vocabulaire de chimie industrielle. | Gilles Bélanger<br>Université de Montréal | 18 000 $ |
| Vocabulaire du bois et de la quincaillerie de l'ameublement. | Reynald Binette<br>Cégep de Victoriaville | 35 000 $ |
| Lexique juridique de droit privé (français/anglais-anglais/français) | Paul-A. Crépeau<br>Université McGill | 40 000 $ |
| Dictionnaire de droit privé québécois. | | |
| Vocabulaire anglais/français de l'acériculture. | Jude Deschesnes | 24 000 $ |
| Dictionnaire canadien des relations de travail. | Gérard Dion | 20 000 $ |
| Rôle des prépositions dans les termes complexes. | André Dugas<br>UQAM | 15 000 $ |

### *Service juridique*

Le Service juridique donne des conseils et avis au président et aux diverses directions de l'Office ainsi qu'à la Commission de toponymie sur tous les aspects juridiques de l'application de la Charte.

Il rédige les règlements adoptés par l'Office et s'assure du contenu juridique des textes d'information publiés par ce dernier. De plus, il doit donner son approbation aux contrats conclus par l'Office et établit les relations nécessaires avec les services juridiques d'autres organismes. Une bonne partie du dernier exercice a été employée à la rédaction de nouveaux règlements qui reflètent les modifications apportées par la loi 57 (L.Q. 1983, c. 56). On a eu soin de tenir une consultation préalable avec les associations intéressées.

Le Service juridique a également pour tâche de suivre les poursuites judiciaires intentées contre l'Office ou le mettant en cause. Il gère les dossiers relatifs aux litiges soumis à l'O.L.F. en vertu de l'article 46 de la Charte et prépare les projets de décision. L'article 46 de la loi interdit à un employeur d'exiger, pour l'accès à un emploi ou à un poste, la connaissance d'une autre langue que le français, à moins que l'accomplissement de la tâche exige la connaissance d'une autre langue. Il incombe alors à l'employeur d'en faire la preuve, à la satisfaction de la personne ou de l'association intéressée. Celles-ci peuvent toutefois, si elles ne sont pas convaincues par les arguments de l'employeur, porter le litige devant l'Office de la langue française qui détient l'autorité nécessaire pour le trancher.

Depuis l'adoption de la Charte, l'Office a reçu 79 demandes d'intervention en vertu de l'article 46. Il a tenu des auditions dans 37 cas et a rendu des décisions sur le fond dans 28 d'entre eux. Dans 13 cas, il a considéré que la connaissance d'une autre langue que le français était nécessaire à l'exécution de la tâche et dans 15 cas, il a estimé qu'elle n'était pas nécessaire.

Au cours de l'exercice, 11 nouveaux dossiers ont été ouverts. Sur ces 11 dossiers, il y a eu désistement des parties dans un cas. L'Office a rendu sa décision dans deux des cas qui lui ont été soumis au cours de l'exercice et dans deux cas soumis antérieurement.

### *Réseau des bibliothèques et service au public*

Pour satisfaire les besoins documentaires du personnel de l'Office ainsi que ceux des usagers de la bibliothèque, l'Office a fait l'acquisition de 1451 volumes au cours de l'exercice et s'est abonné ou réabonné à 300 périodiques.

Les bibliothèques de l'Office à Québec et à Montréal ont fait 6656 prêts de documents et 3802 prêts interbibliothèques. Les usagers ont également obtenu des réponses à 4997 demandes de références générales et spécialisées. Les bibliothécaires ont effectué 398 interrogations des banques de données documentaires, assuré la publication de huit listes mensuelles des acquisitions courantes et préparé quatre bibliographies sectorielles dans les domaines de la publicité, du commerce, de l'informatique et de la féminisation des titres.

Par ailleurs, les bibliothèques ont adhéré au réseau de télécatalogage des bibliothèques gouvernementales du Québec.

### Direction du personnel

La Direction du personnel est chargée de conseiller les gestionnaires en matière de gestion des ressources humaines et de mettre au point, en collaboration avec les organismes centraux, les outils nécessaires au développement de ces ressources. Elle conçoit et administre des politiques, des programmes et des procédures reliées à la gestion du personnel.

La Direction est composée de trois services: le Service de la dotation, de la détermination du niveau de l'emploi et du développement des ressources humaines, le Service des relations de travail et le Service de la gestion interne.

Au cours de l'exercice, les travaux de la Direction ont exigé 22 années-personnes et la masse salariale correspondante a été de 509 079 $. Ces statistiques incluent les employés occasionnels engagés pour d'autres directions en remplacement d'employés en congé de longue durée. Les dépenses de fonctionnement de la Direction se sont élevées à 141 634 $.

La Direction administre cinq programmes d'activités.

C'est dans le cadre du programme de détermination du niveau des emplois qu'on établit la catégorie, le corps d'emploi ainsi que le niveau correspondant à chacun des postes. On doit s'assurer que le niveau d'emploi recommandé pour un poste donné est équitable tant pour l'Office que pour l'employé. Les divers mouvements de personnel qui ont eu lieu au cours de l'exercice ont nécessité la rédaction de 370 descriptions d'emploi.

Le programme de dotation a pour objectif le recrutement, la sélection et la titularisation des employés dans le but de combler tous les postes permanents ou occasionnels selon les moyens, techniques et priorités établis par la loi et les règlements de la fonction publique. Au cours de l'exercice, l'Office a effectué 59 affectations et 28 mutations;

il a recruté trois personnes de l'extérieur de la fonction publique. De plus, l'Office a traité 48 dossiers de fin d'emploi, pour cause de mutation, de démission, de retraite et de promotion.

Le programme de développement des ressources humaines vise à permettre au personnel l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. Du 1er avril 1984 au 31 mars 1985, 257 professionnels et fonctionnaires de l'O.L.F. ont pu bénéficier de 1065 jours-personnes de formation, les dépenses correspondantes étant de 73 092 $. De plus, les 24 cadres de l'Office ont reçu 125 jours-personnes de formation correspondant à une dépense de 13 776 $.

Le programme des relations de travail consiste à conseiller les autorités de l'Office sur l'interprétation et l'application des conventions collectives de travail, des règlements, des politiques de gestion des ressources humaines et des directives. Le service chargé de son exécution assure la coordination et le suivi des comités de relations professionnelles et est responsable du traitement des griefs. Au cours de l'exercice, le Comité ministériel des relations professionnelles pour les professionnels s'est réuni à six reprises et le Comité ministériel des relations professionnelles pour les fonctionnaires, deux fois.

Le Service des relations de travail assure également la gestion de l'assiduité, des avantages sociaux, des assurances et de la retraite. Le Comité d'égalité en emploi pour les femmes s'est réuni 11 fois et le Comité d'égalité en emploi pour les handicapés, deux fois.

Le service responsable du programme de gestion interne fournit une assistance technique à la gestion du personnel. Il s'occupe également des questions d'ordre administratif de même que de l'émission des chèques de paie.

### Direction de l'administration

La Direction de l'administration conseille le personnel d'encadrement en matière de gestion et de planification administrative. Elle assure la répartition équitable des ressources matérielles et financières mises à la disposition de l'Office par le Gouvernement pour son bon fonctionnement et la réalisation de ses objectifs.

La Direction de l'administration est composée de trois services: le Service de l'organisation et du budget, le Service de l'informatique et les Services auxiliaires. Au cours de l'exercice, les activités de cette direction ont nécessité 53 années-personnes et la masse salariale correspondante a été de 1 239 022 $. Ses dépenses de fonctionnement, qui incluent toutes les dépenses liées à l'informatique, à la bureautique et aux achats de fournitures, se sont élevées à 1 258 952 $.

La Direction a administré trois programmes d'activités cette année.

Le programme organisation et budget consiste à planifier, organiser, contrôler et coordonner toutes les activités liées à la gestion financière. Le service qui en est responsable est chargé de rationaliser les choix et les priorités budgétaires, de conseiller les directions et d'assurer le bon déroulement du cycle budgétaire. Il assure la préparation de procédures et de directives se rapportant à la gestion financière et procède à la vérification des opérations journalières. Il planifie, organise et coordonne les activités de gestion documentaire. Le système de gestion documentaire comprend environ 20 000 dossiers. Au cours de l'exercice, on a effectué en moyenne 1000 mises à jour par mois et sept séances d'information ont été données au personnel des autres directions responsable de la gestion des dossiers.

C'est également dans le cadre de ce programme qu'est effectuée la coordination de l'implantation de la bureautique. Cette opération, d'une durée de trois ans, prévoit l'implantation d'une trentaine de micro-ordinateurs dans les diverses unités administratives de l'O.L.F. Ces appareils, totalement autonomes, permettent cependant l'échange d'informations entre les unités administratives et l'accès aux banques de données de l'ordinateur central. Ils possèdent les fonctions production de documents (traitement de textes), support aux activités de gestion (tableur, graphiques), communications (courrier électronique) et accès aux banques de données. Le budget prévu pour l'acquisition du matériel bureautique et des logiciels, pendant toute la durée de l'opération qui doit se terminer en 1987, est de 450 000 $. Au cours de l'exercice, des sommes de 150 000 $ pour l'équipement, 20 000 $ pour le mobilier et 15 000 $ pour la rémunération des formateurs ont été dépensées. Vingt-quatre micro-ordinateurs sont actuellement opérationnels et, à ce jour, 210 employés ont reçu la formation nécessaire à leur utilisation.

Le programme des Services auxiliaires consiste à veiller à l'aménagement et à l'équipement des bureaux, au bon fonctionnement du service du courrier, des livraisons, du service téléphonique et de la reprographie. Ces services assurent l'achat des fournitures et du mobilier. Au cours de l'exercice, les dépenses effectuées dans le cadre de ce programme se sont élevées à 242 000 $.

Plusieurs déménagements ou réaménagements importants ont été effectués au cours de l'exercice, notamment à la Direction des programmes de francisation, à la Direction de la recherche et du secrétariat et au bureau d'animation de Longueuil. On a également procédé, à la fin de l'exercice, à l'aménagement des locaux du bureau d'animation de Montréal, au Complexe Desjardins, niveau du métro.

Le programme de développement, d'entretien et d'exploitation informatique vise à aider les directions de l'Office et la Comission de toponymie à se doter d'outils de gestion efficaces leur permettant de répondre adéquatement aux besoins de leurs usagers.

Au cours de l'exercice, les travaux de développement et d'entretien les plus importants ont été effectués pour la Banque de terminologie du Québec. La mise au point du système d'administration des examens de français et de celui qui assure le suivi des dossiers de francisation a été complétée pour la Direction des progammes de francisation et on a ajouté au premier système une fonction qui permet de faire des statistiques.

Outre l'opération bureautique, un système intégré de gestion est en cours d'élaboration pour la Direction de l'administration. D'autres systèmes sont soit en cours d'élaboration soit en cours d'implantation pour les directions de la terminologie, du personnel, des services à la clientèle et pour la Commission de toponymie.

Globalement, on peut évaluer à 530 000 $ le coût des contrats de service donnés par l'Office au cours de l'exercice. Par ailleurs, des sommes de 91 000 $, 71 000 $ et 272 000 $ ont été consacrées respectivement à la location, à l'entretien et à l'achat de logiciels et de matériel informatique. Ces dépenses incluent la somme de 150 000 $ consacrée à l'achat de matériel pour l'implantation de la bureautique.

# Annexe A

## État du budget et des dépenses de l'exercice 1984-1985

| Catégories | Budget initial $ | Budget modifié $ | Dépenses $ |
|---|---|---|---|
| **Fonctionnement** | | | |
| Traitements | 10 935 100 | 10 868 200 | 9 735 629 |
| Autres rémunérations | 707 800 | 714 700 | 635 826 |
| Communications | 407 300 | 565 495 | 547 156 |
| Services | 1 179 100 | 1 031 905 | 1 008 502 |
| Entretien | 111 700 | 91 500 | 80 726 |
| Loyers | 176 400 | 132 075 | 122 268 |
| Fournitures | 174 400 | 265 200 | 244 894 |
| Équipement | 0 | 37 300 | 65 197 |
| Autres dépenses | 83 900 | 25 225 | 22 578 |
| Prêts et avances | 3 000 | 3 000 | 2 900 |
| | **13 778 700** | **13 734 600** | **12 465 676** |
| **Capital** | | | |
| Matériel et équipement | 292 400 | 354 900 | 272 045 |
| **Transfert** | | | |
| Programme de subventions à la recherche | 308 300 | 308 300 | 308 300 |
| **Total** | **14 379 400** | **14 397 800** | **13 046 021** |

## Annexe B

## Effectifs par catégories d'employés au 31 mars 1985

| | Cadres | Professionnels | Techniciens et assimilés | Employés de bureau et assimilés | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| **Direction** | | | | | |
| Postes occupés | 1 | | | 1 | 2 |
| Poste vacant | 1 | | | | 1 |
| Postes autorisés | 2 | | | 1 | 3 |
| **Services à la clientèle** | | | | | |
| Postes occupés | 3 | 28 | 5 | 18 | 54 |
| Postes vacants | | 2 | | | 2 |
| Postes autorisés | 3 | 30 | 5 | 18 | 56 |
| **Recherche et secrétariat** | | | | | |
| Postes occupés | 2 | 12 | 5 | 4 | 23 |
| Poste vacant | | | | 1 | 1 |
| Postes autorisés | 2 | 12 | 5 | 5 | 24 |
| **Personnel** | | | | | |
| Postes occupés | 1 | 2 | 2 | 5 | 10 |
| Postes vacants | | | 2 | | 2 |
| Postes autorisés | 1 | 2 | 4 | 5 | 12 |
| **Administration** | | | | | |
| Postes occupés | 2 | 14 | 12 | 14 | 42 |
| Postes vacants | | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Postes autorisés | 2 | 15 | 13 | 15 | 45 |
| **Banque de terminologie** | | | | | |
| Postes occupés | 3 | 34 | 15 | 7 | 59 |
| Postes vacants | | 3 | 1 | 1 | 5 |
| Postes autorisés | 3 | 37 | 16 | 8 | 64 |
| **Terminologie** | | | | | |
| Postes occupés | 4 | 27 | 4 | 9 | 44 |
| Postes vacants | | 9 | | | 9 |
| Postes autorisés | 4 | 36 | 4 | 9 | 53 |
| **Francisation** | | | | | |
| Postes occupés | 7 | 43 | 1 | 23 | 74 |
| Postes vacants | | 1 | | 1 | 2 |
| Postes autorisés | 7 | 44 | 1 | 24 | 76 |

| | Cadres | Professionnels | Techniciens et assimilés | Employés de bureau et assimilés | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| **Total** | | | | | |
| **Office de la langue française** | | | | | |
| Postes occupés | 23 | 160 | 44 | 81 | 308 |
| Postes vacants | 1 | 16 | 4 | 4 | 25 |
| Postes autorisés | 24 | 176 | 48 | 85 | 333 |
| **Commission de toponymie** | | | | | |
| Postes occupés | 4 | 9 | 2 | 11 | 26 |
| Postes vacants | | 3 | 1 | | 4 |
| Postes autorisés | 4 | 12 | 3 | 11 | 30 |
| **Total** | | | | | |
| **Postes occupés** | **27** | **169** | **46** | **91** | **333** |
| **Postes vacants** | **1** | **19** | **5** | **5** | **30** |
| **Postes autorisés** | **28** | **188** | **51** | **96** | **363** |

# Annexe C

## Liste des publications

### Terminologie de l'alimentation

***Cahiers de l'Office de la langue française***

Guide de rédaction des menus/anglais-français

Lexique de la chimie alimentaire/anglais-français

Lexique des boissons gazeuses/anglais-français

Lexique des fruits et légumes/anglais-français

Lexique des épices et assaisonnements/anglais-français

Lexique des pâtes alimentaires/italien-français/anglais-français

Lexique des produits de la pêche/anglais-français

— Fascicule I: poissons, crustacés et mollusques (cahier n° 18)

— Fascicule II: produits et sous-produits de la pêche mis en conserve, surgelés, traités, importés et termes de conditionnement (cahier n° 13)

Lexique de l'industrie de la boulangerie

Lexique de la restauration chinoise

Lexique de l'industrie laitière

### Terminologie de l'automobile

***Cahiers de l'Office de la langue française***

Vocabulaire de l'automobile/français-anglais

— Fascicule I: le moteur (cahier n° 21)

— Fascicule II: l'entretien et la réparation (cahier n° 27)

— Fascicule III: la transmission (cahier n° 31)

— Fascicule IV: le châssis et la carrosserie (cahier n° 32)

***Bulletins de diffusion du français***

Lexique des lave-autos

### Terminologie des assurances

***Cahiers de l'Office de la langue française***

Vocabulaire bilingue des assurances sur la vie (cahier n° 3)

Vocabulaire des assurances sociales (cahier n° 2)

Vocabulaire techniques des assurances sur la vie/anglais-français

— Volume I

— Volume II

Vocabulaire général des rentes de retraite/2e édition

***Bulletins de diffusion du français***

Vocabulaire des assurances sur la vie

Lexique des assurances I.A.R.D.

### Terminologie de la gestion

***Cahiers de l'Office de la langue française***

Le français au bureau/2e édition

Gestion des imprimés administratifs (cahier n° 25)

Les organigrammes: désignations et descriptions de fonctions (cahier n° 24)

Terminologie de l'étiquetage

Vocabulaire de l'informatique de gestion

Vocabulaire de la gestion de la production/anglais-français

Vocabulaire des imprimés administratifs (cahier n° 28)

Lexique de la bourse et des valeurs mobilières/2e édition

Vocabulaire des marchés publics

***Bulletins de diffusion du français***

Lexique de la banque et de la monnaie

Vocabulaire de la téléphonie/2e édition

### Terminologie technique et industrielle

***Cahiers de l'Office de la langue française***

Appellations d'emplois dans l'industrie papetière québécoise/français-anglais

Dictionnaire de l'eau

Lexique de l'industrie minière/anglais-français

— Fascicule 1. L'exploitation

— Fascicule 2. La minéralurgie

Lexique de l'industrie pétrolière (raffinage)/anglais-français

Lexique de l'industrie textile (cahier n° 23)

Lexique de la fabrication du réfrigérateur

Vocabulaire de la chaussure/français-anglais

Vocabulaire de la fabrication des lampes/anglais-français

Vocabulaire de la machine à coudre industrielle/français-anglais (cahier n° 19)
Vocabulaire de la radio et de la télévision/français-anglais

Vocabulaire de l'habillement/français-anglais

Vocabulaire des papiers et des cartons/anglais-français

Vocabulaire du travail des métaux en feuilles, barres, tubes et profilés

Vocabulaire du rembourrage

Vocabulaire du tournage du bois

Vocabulaire du ponçage du bois

Lexique de la sécurité industrielle
Fascicule I. L'équipement de protection individuelle

### *Bulletins de diffusion du français*

Lexique de la machine à coudre familiale

Lexique de la prévention des accidents

Petit lexique de la manutention

Petit lexique de la plomberie

Petit lexique du soudage

Vocabulaire de base de huit métiers d'art

Terminologie des appareils électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à laver et sécheuse)

Terminologie des petits appareils électroménagers/anglais-français

### Néologie en marche

***Langue générale et langues de spécialités***

| | |
|---|---|
| N° 1b | Généralités |
| N° 2b | Pétrole (Forage)/Tronc commun industriel |
| N° 3b | Emprunts et calques en automatique, électronique et informatique/La langue de la manutention |
| N° 4b | Néologie et terminologie |
| N° 5b | Le Nord et son langage, tome I |
| N° 6b | Le Nord et son langage, tome II |
| N° 7b | L'exploitation forestière/Les marques déposées en informatique |
| N° 8b | Tronc commun industriel/Automatique, électronique, informatique |
| N° 9b | Automatique et informatique/Manutention/Tourisme |
| N° 10b | Automatique et informatique/Manutention/Tourisme/Cosmétologie |
| N° 11b | Informatique |
| N° 12b | Automatique et informatique/Tourisme |
| N° 13b | Automatique et informatique/Audio-visuel/Tourisme |
| N° 14b | Informatique |
| N° 15b | Automatique, informatique, mesure/Audio-visuel/Planche à roulettes |
| N° 16 | Il y a phobie et phobie |
| N° 17 | Automatique, informatique, mesure/Audio-visuel/Planche à roulettes |
| N° 18 | Les néologismes dans l'hebdomadaire *L'Express* |
| N° 19 | Le synthétiseur: terminologie néologique I |
| N° 20 | Le synthétiseur: terminologie néologique II |
| N° 21 | Néologie et communications |
| N° 22 | Équipement de protection individuelle/Emballage |
| N° 23 | Automatique, informatique, mesure/Audio-visuel/Commerce, vente, publicité |
| N° 24 | Index cumulatif de la série b/N$^{os}$ 1 à 15 |
| N° 25 | Urbanisme et environnement |
| N° 26 | Automatique, informatique et mesure/Audio-visuel/Économie, commerce, publicité |
| N° 27 | Épuration des eaux, lagunage/Fibres optiques/Route |
| N° 28 | Index de Néologie en marche/N$^{os}$ 17 à 27 |
| N° 29 | Épuration des eaux/Fibres optiques/Route |
| N° 30 | Audiovisuel: techniques et technologies de l'enseignement |
| N° 31 | Épuration des eaux/Fibres optiques/Énergie |
| N° 32 | Mécanisation forestière I |
| N° 33 | Mécanisation forestière II |
| N° 34 | Épuration des eaux/Électronique/Énergies renouvelables |
| N° 35 | Épuration des eaux/Électronique/Biotechnologies |
| N° 36 | Électronique/Biotechnologies |
| N° 37 | Récolte de la biomasse forestière |
| N° 38-39 | Interprétation du patrimoine |
| N° 40-41 | Pluies acides |
| N° 42 | Recherches terminologiques ponctuelles en néologie |

## États terminologiques et bibliographies

***États terminologiques et bibliographies***

Construction

Hébergement et tourisme

Terminologie de l'informatique

Publicité

***Bibliographies***

Art dentaire

Électricité, électrotechnique et électronique

Imprimerie et édition, arts et industries graphiques, reprographie, micrographie et domaines connexes

Industrie du caoutchouc et des matières plastiques

Transport

Tronc commun de la gestion

Manutention

Génie civil, travaux publics, terrassement, équipements de chantier et construction routière

Textiles, vêtements et cuirs

## Langues et sociétés

L'acquisition simultanée du français et de l'anglais chez des petits enfants de Montréal

Les attitudes face à l'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs francophones dans trois entreprises de production à Québec

L'État et la planification linguistique

— Tome I: principes généraux

— Tome II: études de cas particuliers

Études sur les avantages et les coûts de la francisation

Évaluation de la pénétration de la langue anglaise dans l'entreprise française

Pressions et impressions sur le sacre au Québec

Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise: une analyse sociolinguistique

Réactions des touristes à la francisation de l'affichage et de la publicité commerciale au Québec

Les relations intergroupes au Québec et la loi 101: les réactions des francophones et des anglophones

La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

— Tome 1

— Tome 2

Travaux québécois de linguistique

Lexique des concepts judaïques choisis

Évolution de la présence francophone parmi les hauts dirigeants des grandes entreprises québécoises entre 1976-1982

Théorie et description en grammaire générative

Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

— Tome I

— Tome II

La féminisation des titres et les leaders d'opinion: une étude exploratoire

## Études, recherches et documentation

L'aménagement de la traduction au Québec

Bibliographie linguistique de la néologie 1960-1980 1-Études linguistiques

Travaux de terminologie et de linguistique 1

Inventaire des travaux en terminologie: projets et travaux en cours, fichiers et publications récentes connus au 1er février 1983

Méthodologie de la recherche terminologique ponctuelle

## Autres publications

Actes du troisième colloque OLF-STQ de terminologie

Actes du quatrième colloque OLF-STQ de terminologie

Répertoire des avis linguistiques et terminologiques Mai 1979-Août 1982

Charte de la langue française

Charter of the French language

Règlements adoptés en vertu de la Charte de la langue française

Regulations adopted under the Charter of the French language

Rapport d'activité 1982-1983 de l'Office de la langue française

Rapport d'activité 1983-1984 de l'Office de la langue française

## Annexe D

## Liste des bureaux de l'Office de la langue française

**Montréal** (siège)
Tour de la Bourse
800, place Victoria, 16e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1G8
Tél.: (514) 873-4833

**Québec** (siège)
700, boul. Saint-Cyrille Est
Québec (Québec)
G1R 5G7
Tél.: (418) 643-8906

**Bureaux d'animation**

**Montréal et Montérégie**
Complexe Desjardins
Niveau de la Place
Bureau 170
C.P. 70, Succ. Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1B2
Tél.: (514) 873-5456

**Abitibi-Témiscamingue**
Pavillon Laramée
1, 9e Rue — 4e étage
Noranda (Québec)
J9X 2B1
Tél.: (819) 762-6571

**Bas-Saint-Laurent — Gaspésie**
Centre administratif
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Tél.: (418) 722-3508

**Côte-Nord**
Centre commercial Laflèche
625, boul. Laflèche
Bureau 300
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
Tél.: (418) 589-7842

**Estrie**
195, rue Belvédère Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A7
Tél.: (819) 569-9707

**Laurentides — Lanaudière**
85, rue de Martigny Ouest
4e étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8
Tél.: (514) 432-1393

**Outaouais**
Édifice Jos-Montferrand
6e étage
170, rue de l'Hôtel-de-Ville
Hull (Québec)
J8X 4E2
Tél.: (819) 770-7713

**Québec**
900, place d'Youville
2e étage
Québec (Québec)
G1R 3P7
Tél.: (418) 643-1908

**Saguenay — Lac-Saint-Jean**
Édifice Marguerite-Belley
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél.: (418) 547-6608

**Trois-Rivières**
100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél.: (819) 376-4433